



Jean-Louis PAUCHARD
06 76 40 37 80
Patrick LE GUILLOUX
06 72 04 24 55



Sortie journée jeudi 14 novembre 2024

Fontainebleau Denecourt 12

Rocher Pierre Margot, Longues Vallées, Rocher Canon, Mont Saint Germain et Butte Saint Louis

Départ / Arrivée :

Parking de la Maison Forestière de Bois le Roi, sur la D138, au Sud de Bois le Roi
GPS 48.458117 2.700691

Attention : Quoi que vous dise le GPS, rester sur la D138 jusqu'à voir sur votre gauche la maison forestière et le parking en terre. Ne pas y accéder directement (**danger**) mais continuer sur 2 km jusqu'au rond-point de la Croix de Toulouse et revenir vers Bois le Roi pour être du bon côté

RDV 8h30 marché Paray ou 9h30 sur place. Repas tiré du sac

Si vous allez directement sur place, prévenir Jean-Louis ou Patrick avant

Indemnité de covoiturage 6€, environ 90 km AR

Parcours

Environ 18 km, 5h30 de marche assez facile (juste 1 ou 2 passages un peu délicats) alternant longues allées et petits sentiers sinueux (quelques traversées de routes demandent de la prudence)

Les 3 heures de la matinée sont faciles, essentiellement plates avec juste une légère montée un peu longue. Pique-nique dans les amas rocheux du Rocher Canon (pas d'abri si mauvais temps) et retour par la table du Grand Maître, cette 2^{ème} partie est davantage vallonnée

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier